



Date d'inscription : ____ / ____ / ____

ÉLÈVE



Nom : _____ Prénom(s) : _____ Sexe : M F

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____ Département : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Commune : _____

Scolarité demandée : École Martin-Luther-King École du Vélery

Classe : _____ Maternelle Élémentaire

Filière bilingue Breton-Français (école Martin-Luther-King uniquement)

Date de rentrée souhaitée: ____ / ____ / ____



RESPONSABLES LÉGAUX

1 Représentant
légal Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Autorité parentale : Oui Non

Adresse (si différente de l'élève) : _____ Code postal : _____

Commune : _____ Courriel : _____

Téléphone : Domicile : _____ Portable : _____ Travail : _____

2 Représentant
légal Nom : _____ Prénom : _____

Autorité parentale : Oui Non

Adresse (si différente de l'élève) : _____ Code postal : _____

Commune : _____ Courriel : _____

Téléphone : Domicile : _____ Portable : _____ Travail : _____

DROIT À L'IMAGE

Nous autorisons la mairie de Plourin-lès-Morlaix à publier des photos de mon enfant sur les différents supports de communication et d'information (site internet, bulletin municipal, presse et plaquette d'information).

Nous n'autorisons pas la diffusion de photos de mon enfant.

Cet accord n'est pas immuable, vous avez la possibilité de vous rétracter à tout moment en nous formulant votre demande par écrit.

Pièces justificatives à fournir pour toute demande d'inscription :

- Justificatif de domicile Copie du dispositif du jugement de divorce (le cas échéant)
- Copie du livret de famille Copie du carnet de vaccination

Date et signature des représentants légaux :

Le : ____ / ____ / ____

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

Uniquement pour les familles ne résidant pas sur Plourin-lès-Morlaix :

Motif détaillé de la demande de dérogation : _____

Accord du maire de la commune de résidence : Date : ____ / ____ / ____

Oui Non Signature + cachet :

CADRES RÉSERVÉS À LA COMMUNE DE PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Adresse de résidence précise-t-elle une rue citée dans la convention avec la ville de Morlaix ?

Oui Non Remarques : _____

Décision de Monsieur le Maire de Plourin-lès-Morlaix

Date : ____ / ____ / ____ Accepté Refusé

Signature :

Mme Morgane Bicrel,

1ère adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire.

Vous disposez d'un accès de modification et de rectification des données qui vous concernent (Article 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978).

Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux représentants légaux pour :

- la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13.04.1994)
- les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25.06.2004).

Vos données et celles de votre enfant sont nécessaires aux affaires scolaire/ALSH et comptabilité de la collectivité pour assurer l'inscription et le suivi de votre (vos) enfant(s) aux services proposés par la mairie (cantine, garderie).

Elles sont communiquées au Trésor Public pour la facturation. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement.

Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée : (sur le site internet de la commune, tableau d'affichage école et/ou mairie...)